

Bachelier en enseignement section 1

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| U1001 Appliquer les compétences du 21 ^e siècle | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEUN1B01AP21S | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p>HELHa Braine-le-Comte Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Véronique VANDERUS (veronique.vanderus@helha.be) Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be)</p> | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter des outils, des techniques des pratiques et des savoirs disciplinaires qui permettent à l'étudiant de développer des compétences pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXI^{ème} siècle

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- de mener un entretien
- de réaliser un support médiatique en tenant compte des différentes facettes de l'éducation aux médias

- d'utiliser à bon escient des documents ressource pour nourrir une réflexion et enrichir un propos
- de prendre sa place au sein d'un groupe de travail de manière proactive.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|----------------|------------------------------|------------|
| PEUN1B01AP21SA | Education aux médias volet 1 | 15 h / 1 C |
| PEUN1B01AP21SB | Education au numérique | 15 h / 1 C |
| PEUN1B01AP21SC | Communication | 15 h / 1 C |
| PEUN1B01AP21SD | EVRAS et dimension de genre | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|----------------|------------------------------|----|
| PEUN1B01AP21SA | Education aux médias volet 1 | 10 |
| PEUN1B01AP21SB | Education au numérique | 10 |
| PEUN1B01AP21SC | Communication | 10 |
| PEUN1B01AP21SD | EVRAS et dimension de genre | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education aux médias volet 1 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 6_PEUN1B01AP21SA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Comprendre, analyser et décrypter les médias constituent des défis majeurs dans notre société hyper médiatisée. L'éducation aux médias a ainsi pour finalité de former les étudiants à être autonomes et critiques envers tout document ou dispositif médiatique afin qu'ils puissent développer les compétences transversales identifiées par le tronc commun chez leurs futurs élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable d/d'

- développer ses compétences critiques en analyse des médias (lire et naviguer dans leurs dimensions informationnelles, techniques et sociales)
- chercher et traiter des données numériques
- organiser son environnement médiatique
- créer des contenus numériques sous différentes formes
- utiliser le référentiel de compétences en éducation aux médias (CSEM).
- identifier les différents centres de ressource (CSEM, média animation, CAF, CAVL) partenaires de l'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

identités, relations et médias

- information et critique de l'information
- langages médiatiques
- représentations médiatiques
- médias et société

Démarches d'apprentissage

alternance d'exposés magistraux et de mises en application

Dispositifs d'aide à la réussite

supports de cours disponibles sur Connected

accompagnement des étudiants à la demande (par mail, teams...)

Sources et références

http://www.enseignement.be/public/docs/000000000006/000000017442_XGMBFFOO.pdf
CESEM

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

supports des séances

4. Modalités d'évaluation

Principe

épreuve intégrée

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Tvs | 100 | Tvs | 100 |

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education au numérique | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 6_PEUN1B01AP21SB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'AA concerne l'éducation des étudiants aux outils numériques, dans le cadre des compétences du 21ème siècle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Réalisation d'une capsule vidéo: de la pré-production à la post-production
Techniques de diffusions de capsules vidéo

Démarches d'apprentissage

Les démarches d'apprentissage exploitées seront:

recherches personnelles,
séance de travaux pratiques,
analyse de documents

Dispositifs d'aide à la réussite

des ressources mises à la disposition des étudiants: lien de téléchargements de logiciel, vidéo de tutoriel (sous réserve de l'accessibilité sur les sites internet consultés),

Un suivi individuel

Le syllabus posté sur connected

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

supports postés sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur une épreuve intégrée nécessitant la réalisation d'une capsule vidéo, par l'étudiant. Des consignes plus précises seront fournies en cours de quadrimestre.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv | 100 | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Communication | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 6_PEUN1B01AP21SC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à développer des compétences relatives à la communication pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXIème siècle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT 1 :

Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans sa transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.

AAT 10:

De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Concepts et outils relatifs à la communication (ex: comment mener un entretien), au service de la réalisation d'un projet médiatique.

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans une approche tantôt magistrale (notes de cours, powerpoint, textes, articles, vidéo), tantôt interactive.

L'étudiant(e) travaille en autonomie et/ou en groupe (exercices, réflexions individuelles et collectives...).

Des exercices/situations/activités sont proposés.e.s tout au long du cours.

Durant les heures d'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses

Sources et références

La bibliographie sera transmise aux étudiants lors du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations powerpoint, syllabus, textes, articles, vidéos...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera au moyen d'une épreuve intégrée.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv | 100 | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| EVRAS et dimension de genre | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 6_PEUN1B01AP21SD | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Afin d'opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXI^{ème} siècle, ce cours vise à développer des compétences relatives à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT 1 :

Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans sa transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.

AAT 10:

De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Concepts et outils relatifs à l'EVRAS, au service de la réalisation d'un projet médiatique.

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans une approche tantôt magistrale (notes de cours, powerpoint, textes, articles, vidéo), tantôt interactive.

L'étudiant(e) travaille en autonomie et/ou en groupe (exercices, réflexions individuelles et collectives...).

Des exercices/situations/activités sont proposés.e.s tout au long du cours.

Durant les heures d'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses

Sources et références

La bibliographie sera transmise aux étudiants lors du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations powerpoint, syllabus, textes, articles, vidéos...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera au moyen d'une épreuve intégrée.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv | 100 | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).